

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 Octobre 2021**

Association « Les Amis de Notre Dame du Dimanche »  
Adresse 11, Place de la Pradette – 34230 – Saint-Bauzille de la Sylve

Le 12 Octobre, à 17 h 30, les membres de l'association « Les Amis de Notre Dame du Dimanche » se sont réunis à la Salle Notre-Dame sur le site de Notre-Dame du Dimanche en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par M. BRO Pierre, président de l'association.  
Il est assisté d'un secrétaire de séance, Mme VALLAT Annie., secrétaire de l'association.

M. Ascencio Fernandez, adjoint au maire de Saint-Bauzille de la Sylve, représente la municipalité de Saint-Bauzille de la Sylve.

M. Jean Luc Largueze et Mme Josette Ponce ont été désignés comme scrutateurs.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix, en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.  
L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 19 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Accueil ;  
Rapport moral ;  
Bilan des activités et travaux réalisés en 2020-2021 ;  
Bilan financier 2020 – 2021 ;  
Approbation des comptes 2020 – 2021 et quitus aux Administrateurs ;  
Élection d'un des membres du Conseil d'Administration ;  
Modification de la date de clôture des comptes ;  
Budget prévisionnel du 01/05 au 31/12/2021 et travaux prévus en 2021 ;  
Approbation du budget ;  
Questions diverses ;  
Clôture de l'Assemblée.  
Partie informative.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports : rapport moral, bilan des activités, bilan financier 2020 – 2021.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Une présentation des événements qui se sont déroulés sur cette période par le vice-président.
- Puis, des activités réalisées sur le site par les bénévoles par le président.
- Enfin, une présentation détaillée des comptes de l'exercice comptable 2020 – 2021 par la trésorière.

Le Président demande s'il y a des questions. Personne ne se manifeste pour poser une question.

Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs pour le bilan et les travaux engagés en 2020 - 2021 :

l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Remplacement d'un des membres du Conseil d'Administration :

Le Président propose la candidate suivante au suffrage de l'Assemblée Générale :

Madame  
Sylvie Fériaud

En remplacement de

Madame  
Sabrina Rigal, démissionnaire.

l'Assemblée élit :

Madame  
Sylvie Fériaud.

en qualité de membre du Conseil d'Administration.

Celle-ci exercera sa fonction conformément à l'article 11 des statuts pour une durée de trois ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Modification de la date de clôture des comptes :

Compte-tenu des difficultés comptables rencontrées, il a été décidé par le Conseil d'Administration de faire coïncider l'exercice comptable à l'exercice civil.

En conséquence, pour 2021, la période comptable comprendra 8 mois : du 01/05 au 31 /12/2021.

L'exercice suivant débutera ainsi au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour se clôturer au 31 décembre 2022.

La décision est approuvée par l'Assemblée générale.

Il a été fait lecture du budget prévisionnel du 01/05 au 31/12/2021.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Présentation du détail du budget prévisionnel du 01/05 au 31/12/2021 comprenant le programme de travaux prévus sur cette période.

-

La trésorière demande s'il y a des questions. Personne ne se manifeste pour poser une question.

Le président amène quelques précisions sur les petits travaux liés au monument de la Vierge du Dôme et qui seront pris en charge par l'association, et sur les gros travaux portant sur le monument de la Vierge de la croix et les lampadaires sur le parcours de la procession.

Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation du budget prévisionnel

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- M. J. L. Largueze prend la parole pour demander que les montants pris en charge par la Paroisse figure sur le bulletin paroissial pour la remercier de sa participation à la restauration, ainsi que l'activité réalisée par l'association.
- M. B. Daudé demande s'il est possible d'implanter un panneau au rond-point du Lycée Agricole pour indiquer le Sanctuaire de Notre Dame du Dimanche.
- M. B. Daudé demande s'il est possible d'ouvrir une page Facebook. M. Bain demande si cela apportera réellement quelque chose à l'association. A réfléchir.

Le président conclut la séance en remerciant l'ensemble des adhérents, les bénévoles, la municipalité, et l'équipe puis donne la parole aux membres d'honneur.

Le président nous donne les informations suivantes :

- Mécenat

M. Ascencio Fernandez prend la parole pour nous expliquer son action dans cette opération.

- Préparation du 150<sup>ème</sup> anniversaire

Le président nous informe des démarchent réalisées auprès du Diocèse ainsi que les réflexions liées à l'organisation de cet événement. Prévoir des temps forts tout au long de l'année.

- Chapelle

Le président a été informé que la demande de catastrophe naturelle a été rejetée. Il se peut que notre village fasse l'objet d'un autre arrêté au mois de novembre 2021. A revoir.

- Drone

Le président nous informe du projet concernant le survol du Domaine de Notre Dame du Dimanche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h05.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Saint-Bauzille, le 12 Octobre 2021

Le Président de séance

M. BRO Pierre

Le Secrétaire de séance

Mme VALLAT Annie

1<sup>er</sup> Scrutateur

M. Jean Luc Largueze

2<sup>ème</sup> Scrutateur

Mme Josette Ponce